

*Peter Schulthess, Kurt Roth & Veronica Defièvre*  
Rapport des réunions de l'EAP



**à jour!**  
**Psychotherapie-Berufsentwicklung**  
7. Jahrgang, Nr. 2, 2021, Seite 61–62  
DOI: 10.30820/2504-5199-2021-2-61  
Psychosozial-Verlag

# Impressum | Mentions légales

## à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

7. Jahrgang Heft 2/2021, Nr. 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

### Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | [www.psychotherapie.ch](http://www.psychotherapie.ch)

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

### Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

[peter.schulthess@psychotherapie.ch](mailto:peter.schulthess@psychotherapie.ch) | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | [marianne.roth@psychotherapie.ch](mailto:marianne.roth@psychotherapie.ch)

Veronica Defiébre | [veronica.defiebre@psychotherapie.ch](mailto:veronica.defiebre@psychotherapie.ch)

Sandra Feroletto | [sandra.feroletto@psychotherapie.ch](mailto:sandra.feroletto@psychotherapie.ch)

### Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft / 15. September für Dezember-Heft

### Verlag

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

[www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) | [info@psychosozial-verlag.de](mailto:info@psychosozial-verlag.de)

### Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | [bestellung@psychosozial-verlag.de](mailto:bestellung@psychosozial-verlag.de)

Jahresabonnement 29,90 € (zzgl. Versand)

Einzelheft 19,90 € (zzgl. Versand)

Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt.

Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.

Das Abonnement ist für ASP-Mitglieder im Mitgliedsbeitrag enthalten.

### Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag ([anzeigen@psychosozial-verlag.de](mailto:anzeigen@psychosozial-verlag.de)) oder die Geschäftsstelle der ASP ([asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch)).

Es gelten die Preise der auf [www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

### Bildnachweise

Titelbild: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

### Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar: [www.a-jour-asp.ch](http://www.a-jour-asp.ch)



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: [creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de)

## à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

7. tome numéro 2/2021, 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

### Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | [www.psychotherapie.ch](http://www.psychotherapie.ch)

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

### Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

[peter.schulthess@psychotherapie.ch](mailto:peter.schulthess@psychotherapie.ch) | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | [marianne.roth@psychotherapie.ch](mailto:marianne.roth@psychotherapie.ch)

Veronica Defiébre | [veronica.defiebre@psychotherapie.ch](mailto:veronica.defiebre@psychotherapie.ch)

Sandra Feroletto | [sandra.feroletto@psychotherapie.ch](mailto:sandra.feroletto@psychotherapie.ch)

### Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

### L'éditeur

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

[www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de) | [info@psychosozial-verlag.de](mailto:info@psychosozial-verlag.de)

### Gestion des abonnements | Frais de souscription

Édition psychosociale | [bestellung@psychosozial-verlag.de](mailto:bestellung@psychosozial-verlag.de)

Abonnement annuel 29,90 € (frais d'envoi en sus)

Prix du numéro 19,90 € (frais d'envoi en sus)

Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur présentation d'un justificatif.

L'abonnement est reconduit d'un an à chaque fois dans la mesure où aucune résiliation n'a lieu avant le 15 novembre.

L'abonnement est compris dans la cotisation pour les membres ASP.

### Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur ([anzeigen@psychosozial-verlag.de](mailto:anzeigen@psychosozial-verlag.de)) ou au bureau de l'ASP ([asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch)).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur [www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de).

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

### Crédits photographiques

Couverture: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

### Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : [www.a-jour-asp.ch](http://www.a-jour-asp.ch)



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : [creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de)

# Rapport des réunions de l'EAP

21-23 octobre 2021, en ligne

Peter Schulthess | Kurt Roth | Veronica Defièvre

Cela représente un défi particulier que d'écrire un rapport sur une rencontre à laquelle on n'a pas participé. Gabriela Rüttimann et Peter Schulthess représentent normalement l'ASP au sein de l'European Association for Psychotherapy (EAP). Il en a été autrement cette fois-ci : du fait d'une collision de dates imprévue, l'auteur de ces lignes n'a pas pu participer aux rencontres de zoom et espérait que Gabriela Rüttimann pourrait le faire et lui remettre des notes pour le rapport. Mais la présidente a également fait défaut, empêchée pour cause de maladie. Le comité a donc recherché une remplaçante ou un remplaçant à court terme. Kurt Roth a pu se rendre aux réunions les deux premiers jours, et Veronica Defièvre a pu participer le troisième jour. Elle a fait parvenir ses notes à l'auteur de ces lignes, qui les a traitées avec les documents des sessions de façon à en tirer un rapport. Le rapport est ainsi le fruit d'une œuvre collective et je remercie mes deux partenaires d'avoir pris le relais sans complication. Les deux m'ont assuré que cela avait certes été comme un plongeon dans l'eau glacée, mais que ça avait été l'occasion d'avoir un aperçu du fonctionnement de l'EAP, et qu'ils avaient également trouvé cet épisode intéressant.

Dans le *Training and Accreditation Committee (TAC)*, 14 instituts attendent pour l'année à venir leur réaccréditation, la plupart d'entre eux étant des instituts de Gestalt-thérapie – un miroir des activités de Peter Schulthess datant de l'année 2008, qui a pu, pendant sa présidence de l'European Association of Gestalt Therapy (EAGT), amener de nombreux instituts à obtenir une double reconnaissance en tant qu'institut EAGT et EAP dans le cadre d'une seule et même procédure de reconnaissance. Les instituts EAP peuvent accorder directement à leurs diplômées et diplômés un European Certificate of Psychotherapy (ECP). Des changements étaient prévus le *Science and Research Committee (SARC)*. Peter Schulthess a démissionné après sept ans de présidence. Il a été remercié en son absence pour ses prestations en tant que Chairman du fait des rapports d'activité qu'elle a écrit. Son mandat a vu l'établissement du SARC comme comité officiel de l'EAP, et a compté deux séminaires scientifiques, l'élaboration d'une prise de position pour la recherche et la science des procédures de psychothérapie (cf. *à jour ! 1-2021*) ainsi que l'initialisation de pro-

jets de recherche auxquels les associations, instituts et personnes individuelles rattachées à l'EAP étaient invités. Les représentantes et représentants du SARC ont également régulièrement participé à des séminaires de recherche internationaux et en ont fait le rapport dans l'assemblée EAP (également à chaque fois dans *à jour !*). C'est important pour les réseaux de la communauté de recherche. Catalin Zaharia, un psychiatre de Roumanie, a été élu nouveau président. Il était jusqu'alors un des vice-présidents. Lynne Rigaud et Heward Wilkinson sont les deux co-vice-présidents. Une nouvelle structure de direction avec un « steering group » de cinq à sept membres au lieu d'un groupe de trois a fait l'objet d'une discussion, mais n'a pas encore été décidée. Tout comme dans d'autres comités, un certain nombre de personnes doivent devenir membres permanents du SARC, les autres pouvant continuer à participer en tant que membres invités. Les membres permanents doivent se rencontrer dans le cadre de rencontres mensuelles zoom et faire avancer le travail du SARC. Une connexion aux différentes orientations thérapeutiques et notamment de leurs instituts de formation est souhaitée. Le nou-



veau président souhaiterait réaliser avec Günter Schiepek un projet de recherche englobant toutes les écoles, une étude *single-case time series*.

Les différents pays ont résumé les activités de recherche qui s'y déroulent en ce moment.

La réunion du *National Umbrella Organisations Committee (NUOC)* est pour l'ASP un must, puisque nous sommes justement une telle NUO voire une NAO (National Awarding Organisation). Il ne peut normalement y avoir qu'une seule organisation NAO. Celle-ci a le droit de demander des ECP pour leurs membres. Dans quelques états, il est arrivé du fait de circonstances particulières que deux organisations ont été reconnues en tant que NAO, par exemple en Pologne et en Tchéquie. Cette situation a engendré pendant plusieurs années dans les deux pays des frictions qui ont occupé le NUOC. La Fédération Polonaise des Psychothérapeutes (PFP) n'a maintenant pas été réaccréditée parce qu'elle ne parvenait plus à remplir diverses obligations. En Tchéquie, une des organisations en conflit s'est également retirée de l'EAP, si bien qu'il n'y a désormais qu'une seule NAO dans les deux pays. L'*Ethical Guidelines Committee* s'occupe d'élaborer des directives de comportement déontologique d'organisations. Des directives déontologiques ne s'appliquaient jusqu'à présent qu'à des membres individuels, mais il s'est avéré qu'il serait raisonnable d'en avoir également pour les organisations. Les réunions du *General Board* (comité directeur dans lequel toutes les NAO et EWAO [Europeanwide Awarding Organisations] sont représentées), se déroulent à chaque fois en trois étapes. La première réunion est l'occasion de présenter un rapport et de présenter les thèmes à traiter. Au cours de la deuxième réunion se déroule la discussion des thèmes à traiter et les motions correspondantes sont finalement mises au voix au cours de la troisième réunion. Deux thèmes préoccupent le Board : la transmission de tâches de direction et la planification de la succession. Comment les connaissances qui se sont accumulées chez certaines personnes actives depuis de nombreuses années au sein de l'EAP ne soient pas perdues lorsque ces personnes se retirent. On a proposé un outil où tout serait archivé et pourrait être consulté par les nouvelles personnes mandatées. Pour la position de la Secrétaire Générale ou du Secrétaire Général, nous aurions besoin de différentes candidatures, du fait qu'Eugenijus Laurinaitis rendra son mandat dans un an. L'actuel trésorier,

Alexander Rieder, est évoqué en tant que candidat possible. Pour les nouveaux membres (délégués), il faudrait organiser une journée d'introduction à l'EAP et sur la manière dont elle fonctionne.

Une autre question qui a préoccupé le Board est la réglementation croissante dans différents pays. Celle-ci est d'une part voulue, mais conduit d'autre part au fait que l'ECP perd de sa valeur, tout comme l'appartenance à l'EAP, du fait que la reconnaissance administrative dans leur propre pays est le plus important pour les praticiennes et praticiens. La manière dont l'EAP pourra se positionner scientifiquement en faveur de la psychothérapie en tant que profession à part entière, et le fait qu'elle mène des recherches en collaboration avec les hautes écoles sera également pertinente. L'UE s'intéresse à la psychothérapie transfrontalière sous la forme de thérapies en ligne, portées par les expériences en lockdown et liées à l'idée d'une réduction des coûts dans le domaine de la santé.

Une prise de position a été présentée aux organisations faitières nationales, qui souligne le fait que l'EAP a été créée pour unir les psychothérapeutes, et non pour les séparer (voir dans leur propre pays).

Pour la première fois dans l'histoire de l'EAP, il a fallu un tribunal d'arbitrage prévu dans les statuts afin d'apaiser de violents conflits entre deux instituts de formation postgrade sortants en biosynthèse et l'Union européenne pour la biosynthèse. Le principal protagoniste est l'institut mère du fondateur David Boadella, l'IIBS (Internationales Institut für Biosynthese, Heiden) appartenant à l'ASP.

Celia Scanlan et Emmy van Deurzen se sont vu accorder la qualité de membres d'honneur pour les mérites dont elles ont fait preuve au sein de l'EAP. Tom Warnecke a été élu suppléant du Secrétaire Général.

L'EAP a fêté cette année ses 30 ans d'existence. Du fait de la pandémie, cet anniversaire ne sera célébré que l'année prochaine avec un séminaire à Vienne les 12 et 13 mars 2022 sur le thème : « The Hope of Psychotherapy for our Endangered World ».

Peter Schulthess est membre du comité de l'ASP et représente cette dernière conjointement avec Gabriela Rüttimann au sein de l'EAP.

Kurt Roth est membre du comité de l'ASP.

Veronica Defièbre est vice-présidente de l'ASP.